

SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2016

Etaient présents : Sylvie LANDELLE, Hervé DELALANDE, Christian RAIMBAULT, Michel FORTUNE, Christian GRIVEAU, Xavier POTTIER, Yannick COQUELIN, Boris HALLIER (suppléant de Françoise GAUCHOTTE), Denis SALMON-FOUCHER (Suppléant de Roger GOBE), François SAINT (Suppléant de Roger NEVEU) et Serge TEXIER (Suppléant d'Andony DESOJANAR).

Etaient excusés : Damien RICHARD (donne pouvoir à Christian RAIMBAULT), Denis MOUCHEL, Hervé LHOTELLIER (donne pouvoir à Yannick COQUELIN), François ZOCHETTO, Nicole BOUILLON (donne pouvoir à Michel FORTUNE)

Etaient absents : Sandrine BOUTTIER, Fabien ROBIN.

Assistait également à la réunion : Nicolas BOILEAU : Technicien de rivière du Syndicat

Secrétaire de séance : Denis SALMON-FOUCHER

M. Le Président rappelle que la Préfecture nous a informé par courrier que lors du comité syndical du 23 mars dernier, pour le vote du compte administratif 2015, le quorum n'était pas atteint, en l'absence du Président, le nombre de votants était de 9. Or « le conseil syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente ». Pour information, la majorité des conseillers en exercice se définit par « plus de la moitié » et non par « la moitié plus un ».

I - SITUATION FINANCIERE : RESULTATS 2015 ET PROPOSITIONS 2016

M. Le Président donne lecture du Compte Administratif 2015 en le comparant avec les propositions du Budget Primitif 2015.

FONCTIONNEMENT		CA 2014	BP 2015	CA 2015	BP 2016
	DEPENSES				
11	Charges à caractère général				
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	40,15	500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	150,00	0,00	100,00
61521	Entretien de terrains	437,74	5 000,00	6 070,26	5 000,00
61523	Voies et réseaux	960,00	500,00	0,00	500,00
616	Primes d'assurances	582,00	600,00	590,70	600,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	100,00	0,00	100,00
6184	Versement org. formation (Apprentissage)				1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	200,00	0,00	100,00
6226	Honoraires	800,00	7 000,00	2 005,62	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 161,02	5 000,00	3 707,16	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	772,10	500,00	0,00	500,00
6237	Publications	123,48	4 000,00	2 922,00	4 000,00
6238	Divers				1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 351,85	1 000,00	9,40	600,00
6262	Frais de télécommunications	244,08	250,00	251,99	270,00
	TOTAL	6 432,27	24 800,00	15 597,28	18 770,00
12	Charges de personnel				
6218	Autre personnel extérieur	11 835,29	20 000,00	7 072,86	18 000,00
6417	Rémunération des apprentis				3 600,00
	TOTAL	11 835,29	20 000,00	7 072,86	21 600,00
65	Autres charges de gestion courante				
6531	Indemnités élus	2 435,30	7 000,00	5 644,54	6 500,00
6533	Cotisations retraite	92,16	300,00	223,99	300,00
6554	Contributions aux organ de regroupement	3 674,55	25 000,00	23 532,15	20 000,00
6574	subventions aux associations et autres	3 580,00	2 055,00	2 055,00	2 600,00
	TOTAL	9 782,01	34 355,00	31 455,68	29 400,00

66	Charges financières				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 621,63	1 500,00	1 121,22	900,00
6618	Intérêts autres dettes	0,00	100,00	0,00	100,00
	TOTAL	1 621,63	1 600,00	1 121,22	1 000,00
67	Charges exceptionnelles				
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	500,00	265,00	500,00
	TOTAL	0,00	500,00	265,00	500,00
68	Amortissements et Provisions				
6811	Amortissements des immobilisations	47 987,24	49 260,00	49 255,09	47 315,00
6815	Provisions		19 370,00	0,00	14 962,00
	TOTAL	47 987,24	68 630,00	49 255,09	62 277,00
22	Dépenses imprévues				
	Dépenses imprévues	0,00	4 000,00	0,00	7 000,00
	TOTAL	0,00	4 000,00	0,00	7 000,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	77 658,44	153 885,00	104 767,13	140 547,00
	RECETTES				
73	Impôts et Taxes				
73111	Contributions directes	77 309,00	76 700,00	77 969,00	70 000,00
	TOTAL	77 309,00	76 700,00	77 969,00	70 000,00
74	Dotations et Participations				
74741	Communes	46 110,00	46 200,00	48 093,00	42 300,00
74833	Etat compensation taxe professionnelle	5 371,00	5 225,00	3 295,00	3 012,00
74718	Participation Etat - Apprentissage				1 000,00
7478	Subvention AELB			1 882,81	1 200,00
	TOTAL	51 481,00	51 425,00	53 270,81	47 512,00
77	Produits exceptionnels				
777	amortissements de subventions	29 214,12	25 760,00	25 759,11	23 035,00
	TOTAL	29 214,12	25 760,00	25 759,11	23 035,00
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	158 004,12	153 885,00	156 998,92	140 547,00
	RECETTES - DEPENSES	80 345,68	0,00	52 231,79	

INVESTISSEMENT		CA 2014	BP 2015	CA 2015	BP 2016
	DEPENSES				
020	Dépenses imprévues	0,00	12 578,21	0,00	11 903,14
1311	subventions remboursées	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
16	Emprunts et Dettes assimilées				
1641	emprunts en euros	17 787,45	20 000,00	17 574,03	18 100,00
23	Immobilisations en cours				
	immobilisations programme 2013				
	Op 20131 CRE études	9 360,00			
	Op 20132 CRE entretien aménagement	0,00			
	Op 20133 CRE restauration continuité				
	Op 20134 Hors CRE (dont achat panneaux)	717,60			
	immobilisations programme 2014				
	Op 20141 CRE études	5 418,00	20 000,00	11 220,00	7 500,00
	Op 20142 CRE entretien aménagement	1 680,00	5 000,00	1 856,27	
	Op 20143 CRE restauration continuité	130 239,12			
	Op 20144 Hors CRE	1 176,00	6 100,00	6 022,80	
	immobilisations programme 2015				
	Op 20151 CTMA Etudes		30 000,00	8 334,00	12 000,00
	Op 20152 CTMA Entretien-Aménagement		55 000,00	3 535,00	15 000,00
	Op 20153 CTMA Restauration continuité		85 000,00	71 310,00	6 000,00
	Op 20154 Hors CTMA		40 000,00	15 656,40	5 000,00
	TOTAL	148 590,72	241 100,00	117 934,47	45 500,00
	immobilisations programme 2016				
	Op 20161 CTMA Etudes				35 000,00
	Op 20162 CTMA Entretien-Aménagement				25 000,00
	Op 20163 CTMA Restauration continuité				230 000,00
	Op 20164 Hors CTMA				20 000,00
	TOTAL				310 000,00

777	amortissements de subventions	29 214,12	25 760,00	25 759,11	23 035,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		195 592,29	300 438,21	161 267,61	409 538,14
RECETTES					
10	dotations, fonds divers, réserves				
10222	FCTVA	0,00	812,00	812,29	298,00
1068	excédents de fonctionnements capitalisés	68 985,18	80 345,68	80 345,68	52 231,79
13	Subventions Investissement 2012/2013/2014				
1311	Etat et Agence de l'eau	35 332,23	7 000,00	85 086,37	
1312	Région	4 600,54	5 800,00	0,00	
1313	Départements	0,00	18 000,00	62 241,00	
	TOTAL	39 932,77	30 800,00	147 327,37	
13	Subventions Investissement 2015				
1311	Etat et Agence de l'eau				32 000,00
1312	Région				7 000,00
1313	Départements				15 000,00
	TOTAL				54 000,00
40	Opérations de transfert entre sections				
	Amortissements des immobilisations	47 987,24	49 260,00	49 255,09	47 315,00
.001	Solde d'investissement n-1	177 907,63	139 220,53	139 220,53	255 693,35
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		334 812,82	300 438,21	416 960,96	409 538,14
RECETTES - DEPENSES		139 220,53	0,00	255 693,35	

> VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Les participations des communes représentent 128 125 €. Concernant la dette du syndicat, le capital remboursé en 2015 était de 17 574,03 € et les intérêts payés s'élèvent à 1 121,22 €.

Dépenses de fonctionnement :	104 767,13 €
Recettes de fonctionnement :	156 998,92 €
D'où un excédent de fonctionnement :	+ 52 231,79 €

Dépenses d'investissement :	161 267,61 €
Recettes d'investissement :	277 740,43 €
D'où un résultat d'exercice :	+ 116 472,82 €
Excédent reporté	+ 139 220,53 €
D'où un excédent d'investissement:	+ 255 693,35 €

M. le Président se retire pour le vote du Compte administratif.

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE sous la présidence de M. FORTUNE, Vice-président.

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2015 aux chiffres suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				139 220,53		139 220,53
Opérations de l'exercice	104 767,13	156 998,92	161 267,61	277 740,43	266 034,74	434 739,35
Totaux	104 767,13	156 998,92	161 267,61	416 960,96	266 034,74	573 959,88
Résultats de clôture		52 231,79		255 693,35		307 925,14
Restes à réaliser				39 500,00		39 500,00

- d'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document lié à ce dossier.

> AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Les résultats de clôture du compte administratif 2015 sont les suivants :

un excédent d'exploitation de 52 231,79 €
un excédent d'investissement de 255 693,35 €

Les restes à réaliser s'élèvent à :

En dépense : 39 500,00 €
En recette : 0,00 €

Il est proposé :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement en investissement pour financer les travaux d'investissements
- de reprendre l'excédent d'investissement
- de reprendre les restes à réaliser

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- de reprendre au budget primitif 2016 les résultats de l'exercice 2015
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document lié à ce dossier.

> VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget 2016 est voté par chapitre et inclut les restes à réaliser et les résultats de l'année 2015.

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- d'adopter le budget primitif 2016 comme résumé ci après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	140 547,00	409 538,14
RECETTES	140 547,00	409 538,14

- d'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document lié à ce dossier.

II - TRAVAUX EN COURS

Nicolas BOILEAU fait le point sur les travaux du CTMA 2016 qui ont débuté avec le Lot n°3 relatif à la démolition du mur en berge et à la renaturation de cette berge par géogrille sur le site du Village d'artisans à PORT-BRILLET.

Les travaux du Lot n°4 qui concerne le traitement mécanique de la Renouée du Japon ont été lancés durant la semaine 24. Il s'agit d'une méthode testée dans l'Est de la France (avec 100 % de réussite) qui consiste à déterrer les racines et rhizomes de la plante et à concasser la terre infectée avec un godet spécial installé sur une pelleteuse. Une fois broyées et blessées, les racines ainsi que la terre contaminée sont remis en place et le tout est bâché afin d'entraîner en 1 à 2 ans le pourrissement des rhizomes et donc la disparition complète de la plante invasive.

III - BARRAGE DU PONT ALAIN A SAINT BERTHEVIN

M. Le Président informe les délégués que les travaux prévus sur le barrage du Pont Alain à ST BERTHEVIN ne seront pas réalisés cette année. Une rencontre avec la propriétaire du Moulin a été organisée le 20 mai dernier, en compagnie du bureau d'études SEGI, les travaux ont été expliqués mais elle a demandé des informations supplémentaires. Le bureau d'études va revoir quelques calculs. Une nouvelle rencontre est donc à prévoir.

Nicolas BOILEAU précise qu'il n'y aura pas de travaux sur cet ouvrage cette année. Ils seront reportés en 2017 si la propriétaire nous transmet son accord écrit avant mars 2017.

M. Le Président indique qu'une délibération devra être prise, si les travaux sont acceptés, pour définir les parties du site entretenues par le Syndicat et celles qui devront l'être par la propriétaire.

IV - RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Monsieur le Président informe le Comité Syndical de la réalisation réglementaire du rapport d'activités du Syndicat du Bassin du Vicoin.

Il a été diffusé à toutes les communes membres du Syndicat du Vicoin.

Ce rapport, qui porte sur l'exercice 2015, est présenté dans ses grandes lignes :

- le Bassin versant du Vicoin
- les élus
- les délibérations approuvées par le Comité syndical en 2015
- l'équipe technique et administrative
- les finances

- les actions
- le bilan des actions réalisées
- la revue de presse

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical n'émettent pas de remarques ou d'observations particulières sur ce rapport et décident de l'approuver.

IV - QUESTIONS DIVERSES

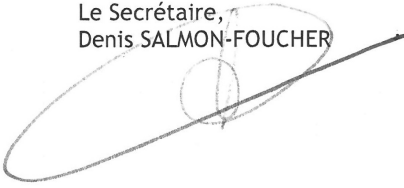
> Rapport sur les frayères de Coupeau à ST BERTHEVIN

Nicolas BOILEAU indique qu'un diagnostic sur le fonctionnement des zones humides latérales du Vicoin sur le site de Coupeau à SAINT BERTHEVIN a été réalisé par le Syndicat en collaboration avec la Fédération de pêche afin de proposer au gestionnaire des pistes d'aménagements complémentaires et de gestion de ces espaces.

Une partie des aménagements pourrait être pris en charge par le Syndicat selon son cahier des charges.

Une nouvelle rencontre est à prévoir en septembre avec la commune de ST BERTHEVIN, la Fédération de pêche, l'AAPPMA locale et le Syndicat de bassin.

Le Secrétaire,
Denis SALMON-FOUCHER



Le Président,
Christian RAIMBAULT

